

Saint-Pierre, le mercredi 11 mars 2015

LETTRE A LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

OBJET : Mobilisation de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la République
participation et organisation des ateliers des assises **semaine du 23 au 27 mars 2015**

Dans la continuité des tables rondes et du débat engagé lors de **l'ouverture des assises le 19 mars 2015**, des ateliers vont être mis en place autour des trois thématiques suivantes :

Atelier 1. *Comment associer pleinement les parents d'élèves à la mission éducative de l'école ?*

Atelier 2. *Comment favoriser le travail conjoint des collectivités territoriales, l'éducation nationale et l'ensemble des services de l'Etat pour la réussite éducative des jeunes ?*

Atelier 3. *Comment mobiliser les acteurs associatifs, le monde économique et la société civile pour soutenir l'Ecole dans son action contre les déterminismes sociaux et territoriaux ?*

Ces ateliers doivent nous permettre :

- d'identifier les bonnes pratiques partenariales qui pourraient être remontées et diffusées à tous,
- de repérer les difficultés, les freins mais aussi les leviers pour la mise en œuvre d'actions partenariales,
- de faire des propositions concrètes pour renforcer la capacité de l'école et de ses partenaires à se mobiliser ensemble pour transmettre les valeurs de la République.

Tous les acteurs, quels qu'ils soient, sont invités à participer aux ateliers afin de débattre et d'échanger ensemble pour contribuer à améliorer le sentiment d'appartenance au référentiel républicain. L'école est l'affaire de tous et les valeurs républicaines de chacun mais c'est bien autour d'une communauté éducative éclairée que de nombreux projets font vivre notre école.

.../...

Les ateliers seront organisés de la manière suivante à Saint-Pierre :

Chaque personne qui souhaite s'inscrire sur un thème précis (1, 2 ou 3) doit se rapprocher du directeur d'école ou du chef d'établissement dont elle dépend (ou de l'école et établissement du quartier si l'on n'est pas parent). Ces derniers ont la responsabilité de centraliser les inscriptions, *pour le 20 mars au plus tard* en ce qui concerne le secteur privé et *pour le 24 mars* pour le secteur public, afin de permettre la mise en œuvre concrète de ces temps d'échanges.

Les ateliers se tiendront comme suit,

le lundi 23 mars 2015 :

à partir de **18h00** au **collège Saint Christophe** : pour tous les établissements privés.

le jeudi 26 mars 2015 :

-à partir de **18h00** à **l'école du FEU ROUGE** : pour toutes les écoles publiques de Saint Pierre

-à partir de **16h30** au **LYCEE d'ETAT Emile LETOURNEL** : pour toutes les personnes relevant plutôt du lycée et du collège public.

La taille des groupes doit permettre de véritables échanges, c'est pourquoi en fonction du nombre d'inscrits, un même thème pourra être traité dans plusieurs salles en même temps.

Chaque atelier est géré par un ou deux animateurs, issus de l'éducation nationale mais aussi du monde économique, du monde associatif, des collectivités territoriales, des services de l'Etat.

Chaque atelier bénéficiera également de la présence d'un secrétaire afin de nous permettre d'élaborer une synthèse globale pour l'ensemble de l'archipel.

Cette synthèse sera ensuite communiquée au Ministère de l'Education Nationale, afin de mettre en valeur les pratiques qui ont cours sur Saint Pierre et Miquelon, de communiquer sur nos actions et de faire remonter toutes les nouvelles propositions.

L'objectif est également de permettre l'émergence de toutes les suggestions de tous les partenaires de l'école afin d'enrichir les onze mesures de la grande mobilisation.

A Miquelon, la démarche est identique. Les établissements scolaires se regrouperont au **collège le 24 mars à 18h00** et l'ensemble de la communauté éducative se retrouvera pour échanger.

Ces ateliers permettront de compléter, affiner et enrichir encore les travaux des tables rondes. Ils sont primordiaux pour l'expression de chacun, pour les travaux collectifs, pour la réflexion commune.

L'école est le lieu du dialogue, des repères moraux appuyés sur la connaissance. Si c'est le rôle de l'École que de transmettre ces valeurs républicaines et d'en faire le ciment d'une culture commune entre tous les citoyens, elle ne peut y répondre seule.

Ces assises sont l'occasion d'une vraie mobilisation de tous autour de l'école et des valeurs de la République.

Le Chef du Service
de l'Education nationale
de Saint-Pierre et Miquelon,


Régine VIGIER


Service de l'Education
Nationale
Le Chef
du Service
ST PIERRE et MIQUELON

Le Préfet de Saint-Pierre et Miquelon,


Jean-Christophe BOUVIER